

Médicaments : le Maroc exporte 10% de sa production

■ Les exportations des médicaments ont augmenté de 2% par rapport à l'année précédente ■ Le marché pharmaceutique national devra croître de 4 à 5% en 2019 ■ Les opérateurs déplorent le manque de soutien étatique.

Jusqu'à octobre 2019, les exportations des médicaments ont augmenté de 2% seulement par rapport à l'année précédente, alors que le marché pharmaceutique devra croître de 4 à 5% en 2019. En 2018, le chiffre d'affaires global des exportations a atteint 1 milliard 245 millions de dirhams, ce qui représentait une croissance de 7,1% par rapport à 2017 (voir encadré). S'il est encore très tôt de parler de tendance baissière des exportations des médicaments, il serait judicieux de s'interroger sur les raisons derrière ce rythme visiblement bas, qui représente, selon Layla Sentissi, directrice exécutive de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP), un manque à gagner presque équivalent au chiffre d'affaires réalisé. Quoi qu'il en soit, ces exportations ne représentent que 10% de l'ensemble de la production nationale qui a atteint 430 millions d'unités en 2018. Un pourcentage qui n'est pas près d'augmenter, malgré que le secteur dispose déjà d'une marge de production non utilisée, estimée à 40%.

Le salut viendra de l'Etat

Selon la directrice exécutive de l'AMIP, le développement des exportations est tributaire de l'aide gouvernementale,



capable de faciliter la pénétration des marchés cibles. «Cela commence par le franchissement des barrières à l'entrée qui prennent parfois la forme de procédures légales comme l'enregistrement des médicaments, réputé très cher dans les pays concernés», souligne-t-elle. Au niveau de l'Afrique subsaharienne francophone, principal marché extérieur, la concurrence des multinationales et des laboratoires indiens bat

**AU NIVEAU DE L'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE
FRANCOPHONE, PRINCIPAL
MARCHÉ EXTÉRIEUR,
LA CONCURRENCE DES
MULTINATIONALES ET DES
LABORATOIRES INDIENS
BAT SON PLEIN**

son plein. «Compte tenu de la force de frappe de ces derniers, due à l'économie d'échelle pratiquée, la concurrence des opérateurs indiens est très rude», poursuit la directrice exécutive de l'AMIP.

Le salut viendra donc de l'accompagnement des producteurs nationaux vers les marchés cibles. Malgré les efforts entrepris par Maroc Export et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), les opérateurs déplorent le manque de soutien étatique. «Cela reste timide comme accompagnement», commente la directrice exécutive de l'AMIP, Ali Sedrati, président de l'AMIP, confirme ce constat. «Les mesures d'accompagnement prévues dans le plan d'accélération national signé en 2013, surtout en ce qui concerne l'enregistrement des médicaments, l'amélioration de la procédure de fixation des prix ou les encouragements en matière d'investissement n'ont tout simplement pas été prises», souligne-t-il.

Selon le président de l'AMIP, il est, par ailleurs, impossible de développer l'export sans assurer le développement du marché interne, la consommation par habitant ne dépassant pas 430 DH par habitant annuellement, comparée aux pays de la région, comme l'Algérie ou la Tunisie, où elle atteint respectivement 80 et 70 dollars. «Dans ces deux pays, la couverture sociale et l'assurance maladie est pratiquement totale alors qu'elles ne couvrent même pas 50% de la population chez nous. Le pouvoir d'achat reste très bas au Maroc également», souligne Ali Sedrati. En dehors de cela, le spectre des médicaments exportables est limité par la loi 17-04, qui, bizarrement, restreint l'exportation aux médicaments commercialisés sur le sol national. «Ainsi, les labos marocains ne peuvent pas développer pour exporter des médicaments entrant dans le traitement de pathologies éradiquées ou tout simplement non existantes au Maroc», précise Layla Sentissi.

En tout cas, ce qu'attendent les opérateurs avec impatience sont des mesures telles que les subventions ou la mise en place de l'Agence africaine des médicaments qui harmonisera les réglementations au niveau du continent. Aussi, pour diversifier le ciblage, le statut avancé dont le Maroc dispose avec l'Europe, dans le cadre des accords de libre-échange, est une grande opportunité qui pourra être exploitée. Vu que les normes européennes sont appliquées chez nous, la qualité de la production marocaine lui permet non seulement de fabriquer les génériques, mais également des produits pour le compte des multinationales, dont une grande partie est basée sur le Vieux continent. «Pourtant, le marché européen nous est encore inaccessible», se lamente M. Sedrati ■

Les chiffres du secteur au Maroc

Si seulement 10% de la production locale est exportée, le nombre d'unités produites dépasse 430 millions d'unités, dont 337,7 millions pour le marché privé. La consommation par habitant ne dépasse pas, quant à elle, 430 DH/an, ce qui est pointé par les professionnels comme étant une grande faiblesse. Pour ce qui est du nombre de laboratoires pharmaceutiques au Maroc, il est de 49, représentés par l'AMIP. Selon les données du cabinet américain IMS Health, le chiffre d'affaires du marché

pharmaceutique national en 2018 est de 15,5 milliards de dirhams dont 10,1 milliards pour le marché privé, en hausse de 5,4% par rapport à 2017. En matière d'investissement, l'industrie pharmaceutique marocaine est deuxième en Afrique, après l'Afrique du Sud. Chaque année, 300 millions de dirhams sont investis annuellement dans les usines pharmaceutiques. En amont, l'investissement était de l'ordre de 100 millions en 1990, 250 millions en 1995 et 259 millions en 2009 ■

H.A.A.